

Réf: Dossier N° 062677

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INFIRMERIE SAINTE-MARIE D'ANYAMA » en abrégé « I.S.M.A »

Siège social Abidjan, Anyama, QUARTIER DIOULA, Lot 410, Ilot 66

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/10/2021 reçus par Me ME KOUADJA OI KOUADJA LUCIEN, et enregistrés au CEPICI le 19/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFIRMERIE SAINTE-MARIE D'ANYAMA » en abrégé « I.S.M.A »

Objet :

- Les soins
- Les analyses
- Les hospitalisations
- Tout ce qui prend en compte la santé humaine

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, QUARTIER DIOULA, Lot 410, Ilot 66

Dirigeant(s) : Mme KOUAO FIEDIN EPOUSE KABRAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06160 du 31/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42347/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

